

Salvan en hiver

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192782>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Salvan en hiver.

Un de nos abonnés, qui passe la saison d'hiver à Salvan, nous écrit :

Depuis que nous sommes ici, le temps a été splendide, et alors que nous entendions toujours parler des désagréments du brouillard à Montreux, Lausanne et Genève, nous jouissions d'un ciel sans nuages et d'une température des plus douces qui nous permettait de faire de charmantes courses, entre autres, le 6 décembre, celle de la *Creusaz* (1780 mètres) au-dessous du sommet du Luisin. Nous avons naturellement trouvé de la neige, un mètre environ, ce qui rendait notre marche très difficile ; mais le splendide panorama dont nous avons joui depuis les chalets de la *Creusaz* nous a dédommagé de toutes nos peines. Rien de plus beau que ce cirque de montagnes étincelant au soleil : le Mont-Blanc, l'Aiguille-Verte, le Velan, le Combin, le Cervin, etc., etc.

Le 9 décembre, le temps étant toujours magnifique, nous sommes allés au-dessus de Finshauts où nous avons encore admiré le Mont-Blanc et le Glacier du Trient dans toute son étendue. Ce jour-là, nous avons cueilli quelques fleurettes et, au retour, à une altitude de 1050 mètres, nous avons cueilli deux pieds de fraiser, l'un portant des fruits mûrs et l'autre des fleurs.

Un autre jour, nous sommes descendus à *Gueuroz* pour faire de là la course de *Charravex* (1600 mètres). Avant d'arriver à l'alpage du même nom, on trouve une petite esplanade d'où la vue s'étend sur toute la vallée du Rhône, de Sierre à Villeneuve, sur les Alpes valaisannes, bernoises, vaudoises et sur une partie du Léman.

Au retour, nous avons fait à *Gueuroz* un petit bouquet de fleurs des champs, pensées, violettes, renoncules, etc. Chacun connaît la flore de ce petit vallon fréquemment visité au printemps par les botanistes.

Dès lors, la température s'est sensiblement abaissée, la neige a recouvert les chemins et les grandes courses sont devenues dangereuses. Mais les alentours offrent encore assez de beautés. Rien ne peut rendre l'effet d'un rayon de soleil

sur les cascades entourées de glaçons, les torrents recouverts d'une voûte de glace ressemblant aux « moutons » du Léman un jour de tempête.

Une chose intéressante à voir, c'est la manière dont les montagnards rentrent le bois que la commune adjuge à chacun de ses ressortissants. Dans ces sentiers escarpés, il leur serait difficile de le porter ou de le mener, car il y a des billes qui mesurent plus de trois mètres de long et jusqu'à quarante centimètres de diamètre. Ils attendent que la neige recouvre les chemins et alors ils enfoncent dans chaque bille un coin de fer, muni d'une boucle à laquelle est attachée une corde, puis ils traînent deux ou trois billes à la fois de la forêt à leur domicile. Une grande prudence est nécessaire pendant ce travail, surtout aux contours.

Une vieille coutume qui nous a beaucoup amusé, c'est celle de la *fête du porc*, autrement dit le *jour de boucherie*. Dans chaque ménage, à l'entrée de l'hiver, on tue un ou deux porcs. Ce jour-là, il y a hospitalité pour tout le monde chez le propriétaire de l'animal ; aussi, au premier cri de celui-ci, chaque homme s'empresse-t-il d'aller prêter son concours au boucher en tenant qui une oreille, qui une jambe, qui la queue, etc. L'œuvre terminée, chacun des aides — et ils sont nombreux — est invité à entrer pour boire quelques petits verres de gentiane tout en mangeant du pain et du fromage. Après vient le tour des femmes, qui arrivent pour aider à hâcher la viande, faire les saucisses et qui, avant de commencer leur tâche, reçoivent leur petit verre de gentiane et plus tard le café au lait.

J'ai toujours admiré la complaisance de ces montagnards les uns pour les autres ; ils sont toujours prêts à se rendre des services, et cela sans autre bénéfice qu'un petit verre offert de bon cœur. Ainsi lorsqu'un d'entre eux entreprend des réparations à son chalet, tous les autres viennent lui aider en lui amenant le bois et les pierres nécessaires, cela entre les heures de travail ou le dimanche de bonne heure.

Ces braves gens sont sobres, généreux pour les pauvres, infatigables aux

plus durs travaux, ce qui ne les empêche pas, la journée finie, de se rassembler la veillée en famille, tantôt chez les uns, tantôt chez les autres. Et là, n'allez pas croire qu'il soient moroses ou endormis, bien au contraire, la gaité la plus franche ne cesse de régner. Rassemblés autour d'un fourneau chauffé à blanc, ils se contentent mille histoires qui ne sont pas sans une pointe de malice. Ainsi, l'autre soir, ils en mettaient une sur le compte de ceux de Finshauts : Dans le temps, disaient-ils, le Conseil des « Finolins » (habitants de Finshauts) s'assembla pour réclamer à Monsigneur une madone. Leur demande fut prise en considération, mais on ne sait quel malin eut vent de la chose, et, soit par jalousie, soit par pure farce, expédia de suite au Conseil de Finshauts une caisse avec la recommandation expresse de ne la déballer que dans une chambre obscure ; car c'était ainsi que la madone voulait être reçue.

Nos Finolins obéirent à la lettre, mais une fois le couvercle enlevé, les pauvres diables, se sentant tout à coup piqués de tous les côtés, se livrèrent à des gambades et à des contorsions effrénées dans l'obscurité de la chambre, ne se rendant pas compte de ce qui se passait et se demandant ce qu'ils pouvaient bien avoir fait à la madone pour qu'elle les punit de la sorte. A la fin ils s'aperçurent que la caisse ne contenait autre chose que quelques nids de guêpes.

Mais si les Salvanins lancent des pointes aux Finolins, ceux-ci ne se font pas faute de les leur rendre, par des histoires du même genre. C'est ainsi qu'ils attribuent, aux gens de Salvan, la naïveté d'avoir fait un jour blanchir le clocher avec de la crème et mis des gardes armés afin de tirer sur les mouches que la crème attirerait, ne voulant pas que la blancheur de leur clocher fût altérée.

Si la vie du montagnard a quelques côtés plaisants, on y trouve aussi le côté sérieux quant à la pratique des devoirs religieux ; c'est ainsi que chaque dimanche une quantité de fidèles se pressent dans la jolie église de Salvan, trop petite pour contenir tout le monde.

La veille de Noël surtout, jeunes et vieux se rendent en rangs serrés à la messe de minuit. De tous les sentiers, on voit venir de loin les lanternes qui se dirigent vers l'église; c'est un charmant coup d'œil! Au retour de la messe, chaque famille fait son petit réveillon, puis va se coucher contente. Les enfants ne mettent pas leurs sabots dans la cheminée; ils ne connaissent ni les arbres de Noël, ni les jolis cadeaux offerts aux enfants des villes.

Le jour de l'an, les parents et amis vont le matin les uns chez les autres se souhaiter la bonne année et boivent ensemble un petit verre de gentiane pour fêter ce beau jour; leurs souhaits sont simples, mais sincères.

Ci-dessous la copie d'un décret pris par l'adjoint d'un maire français, à l'occasion d'une permission demandée par un saltimbanque, pour le jour de la foire de Cafouilleux:

Commune de Cafouilleux.

AFFAIRE FLICOTTAUX

Décret du 26 août 1880.

Aujourd'hui, à la veille d'avoir la foire et faisant dans le fauteuil de Monsieur le Maire, qui a quitté la France, mes fonctions d'adjoints, il s'est présenté devant nous le nommé Isidor Flicottaux, dit Joli queur, qui nous a déclaré être sale timbanque par le côté de sa femme, et dantiste de son côté propre don il nous a fait voire les preuves à la pluie.

Il nous a demandé l'otorisacion de s'installer dessus la place pendant notre foire, dont il désire 10 maitres carrés afin de pouvoire s'y retourné avec sa famille. D'après les pièces quelle nous a montrez, sa femme serait plaine de talent vis à vis de son état inscrit sur son livret et voudrait danser sur une corde avec l'autorisacion de l'otorité, qui sera raide et soutenue par des piquaits qu'on enfoncera solidemand et qui ne devra pas être tandue à plus de 6 maitres en l'aire.

Cette close introduite j'otorise M^{me} Flicottaux à la condition qu'elle sy conformera en tout poing. Du reste le garde champêtre y aura l'oreille.

Le petit Flicottaux qui montre son ourse est prévenu qu'il doit être muselez et ne pas se battre avec les chiens, ce qui est contraire aux lois de la Société qui protège les animaux dont je fais partie.

M. Flicottaux père dont j'ai vu les diplaumes est autorisez à exersé son métié en arrachant les dants qu'on vouldra bien lui confié. Pour ce qui est vis à vis de moi, je n'ai qu'à me louer de ce qu'il m'a déjà fait dans la bouche en m'arrachant la dant de devant dont je ne pouvais plus me servir étant gâtée depuis mon enfance ainsi que de ma sœur qu'il

a plombée il y a deux an et que c'est encore come si c'était zier.

En foie de quoi je lui ai signez le pré-san papié pour lui servir au besoins.

Signez H. BUGNAULOT, adjoints.

Le jour de Madame.

Les « five o'clock ». — Pourquoi l'on a un « jour ». — Les visites. — Les « inamovibles ».

Le jour de madame, c'est le jour où madame reçoit les personnes de sa connaissance. Cet usage se pratique surtout en hiver, c'est-à-dire dans la saison où les jours sont les plus courts: peut-être pour que ce jour dure moins longtemps.

Du reste, le jour de madame n'est d'ailleurs qu'un demi-jour, une fraction de jour. Il commence ordinairement tard dans l'après-midi, et finit une demi-heure avant le repas du soir. Juste le temps pour les visiteurs d'expédier la visite et, pour la visitée, d'expédier ses amis.

On reconnaît dans ce jour le moyen pratique d'une époque qui n'a pas le loisir d'avoir des relations très intimes et s'acquitte de ses devoirs d'affection en bloc. Notez le mot: un devoir d'affection! Comme si l'on disait: le fardeau de la cordialité.

Avoir un jour, à tout prendre, cela signifie simplement qu'on n'a pas d'autres jours à donner à ses amitiés. Dire à quelqu'un: « Venez le jeudi, je reçois le jeudi, » cela équivaut à lui glisser à l'oreille ce bon avis:

— Ne venez ni le lundi, ni le mardi, ni le mercredi, ni les autres jours de la semaine! J'ai un jour pour mes amis comme j'ai un fonds de bourse pour mes pauvres.

M^{me} de Girardin parle quelque part de la « plèbe des amis, » que l'on invite en masse comme pour s'en débarrasser d'un seul coup. Eh bien, le jour semble précisément destiné à cette plèbe particulière. Les amis vrais ne viennent jamais ces jours-là! Pourquoi viendraient-ils? Ils seraient confondus dans le stock banal des relations forcées. S'ils viennent, c'est le jour qui n'est pas le jour, le jour où il n'y a personne, le jour où M. Choufleur ne reste pas chez lui et où madame ne reçoit pas.

Le jour n'appartient ni à celui qui reçoit, puisqu'il reçoit tout le monde, au hasard, sans tri, selon que la fantaisie de faire visite a passé par la tête d'une connaissance, ni à celui qui est reçu, puisqu'il ne peut échanger une parole intime, dans la promiscuité de visiteurs qu'il rencontre assis là et parfois ne bougeant plus.

Une des plaies du jour officiel, celle qui ferait fuir un à un tous les visiteurs, un des désespoirs de la maîtresse de la maison, c'est en effet le visiteur ou la visiteuse qui ne s'en va pas. Celle-ci ou celui-là arrive dès avant que les gâteaux soient posés sur le plateau ou que le thé du *five o'clock* soit sur le feu, et s'installe dans un coin pour regarder paisiblement le défilé des autres amis. C'est une autre espèce de spectacle dans un fauteuil. Les visiteurs entrent, causent, sortent, mais le spectateur ou la spectatrice ne bouge pas. Il ou elle est là pour regarder, pour écouter et tuer le temps pendant ces conversations qui se déroulent comme ces noulins à musique jouant toujours le même air. Dans quelques salons, on appelle ces visiteurs, qui entrent

les premiers et s'en vont les derniers, des « inamovibles. »

Le type n'est pas fréquent, mais il existe. « L'inamovible » fait, durant toutes ces visites qui se suivent et se ressemblent, l'effet d'un simple meuble. Il ou elle ne bronche pas plus qu'un pouff. « L'inamovible » parle peu, jette à peine un mot de temps à autre, sourit seulement d'un air entendu, et après avoir ainsi meublé le jour de M^{me} A..., s'en va faire pareille figure, le lendemain, au jour de M^{me} B... C'est son plaisir. L'inamovible fait tapisserie avec un imperturbable sang-froid.

(Annales politiques et littéraires).

Rein po rein.

Lâi a dein noutron pàys, et binsu dein lè z'autro assebin, dâi dzeins qu'àmont l'ao seimbiâblo, que sont serviâblo, et que quand p'ao vont fêrè pliési à cauquon, lo font dè bon tieu, sein que y'aussè fauta dè lo l'ao demandâ. Se vont pè la vela, vo demandont se vo z'ai onna coumechon; se vo z'ai fauta d'on coup dè man po mettèrè lo caon su lo trabetset, âo bin mémameint po traîrè se vo n'êtes pas revenu dè la faire, s'offront dè leu mémo, et vo prêtont lo copa-râva, la folhie à tâtra et lo lan po la buia tot lo drâi. Enfin quiet! c'est dâi bravès dzeins.

Mâ se lâi a prâo dè cliâo dzeins dè bouna reincontra, y'ein a assebin dâi z'autro que font lè potus et que ne fariot pas on pas po vo z'aidi à vo tserdzi onna lottâ dè truffès âo d'abondancès, âo bin po appoyi on tsai dè fin, quand bin passériot découtè vo et que l'ariont la fortse su l'épaula; et se vo l'ao demandâ dè vo prêtâ onna breinta, vo deront que n'est pas godjâ et l'aront adé on estiusa po vo refusâ on ése que vo voudriâ l'ao z'eimprontâ, à mein que ne pouéssont sè fêrè pâyî dè 'na manière âo de n'autra, et ein après, sè crayont onco d'avâi étâ bin compliéseints. Rein po rein! c'est tota l'ao religion, et se ne p'ao vont pas mé avâi dè vo que vo ne l'ao bailli, ne sè tsailont pas dè vo fêrè on servico.

Gabeleau, qu'étâi dè cliâa sorta, allâvè on dzo pè la vela avoué lo tsai. L'étâi solet su son banc et sa Bronna, que n'avâi diéro tserdzi, allâvè tot à se n'ése, kâ lo tsemin étâi pliat coumeint 'na trabilia et n'avâi ni roussins et ni pierrès. Tot ein camineint su la route, ye rattrapè lo père Bibi, la fleu dâi bravès dzeins, que terivè on pou la piauta et que martsivè on pou gras. Quand lo tsai passâ découtè Bibi, stusse fe: atsivo! mâ l'autro lâi barbottè « bondzo » ein bordeneint et sein pi fêrè état dè lo vairè et dzibliè sa cavala po la fêrè avanci. Lo père Bibi qu'arâi bin volliu profitâ dè la cariole, vu que n'avâi pas grand tserdze, criè à Gabeleau:

— Dites vâi, l'ami! porrai-t-on montâ on bet?

Gabeleu virè la teta contrè et lâi fâ: